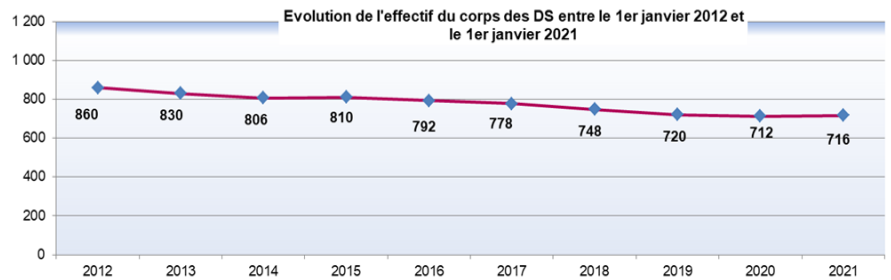


DIRECTEURS DES SOINS (DS) ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES DIRECTEURS DES SOINS STATUTAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2021

Directeurs des soins = Directeurs titulaires et stagiaires

1. Une diminution moyenne annuelle de 2 % des effectifs de DS depuis 2012.

Au 1er janvier 2021, 716 directeurs des soins (DS) sont en activité. Ils étaient 860 en 2012, soit une **diminution enregistrée de 16,7 %**.



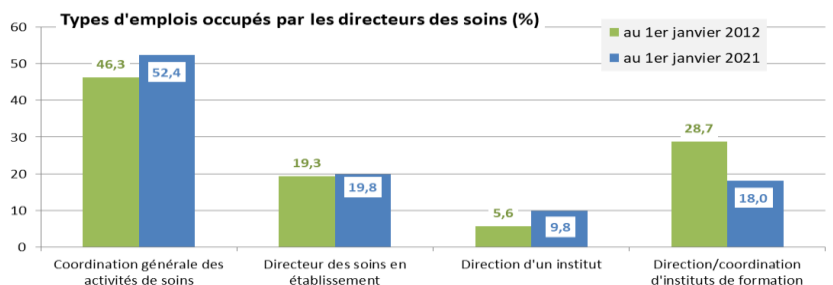
2. Directeurs exerçant en établissement ou institut : 93,0 % du corps.

2.1. Un nombre de directeurs des soins en diminution quelle que soit la position statutaire.

La baisse la plus importante concerne les directeurs exerçant en institut, qui ont diminué de la moitié sur la période (- 32,5 %), avec une diminution moyenne annuelle de 4,3 %.

Evolution de l'effectif des DS par position statutaire	2012		2021		Evolution 2012-2021		
	DS	%	DS	%	en effectif	%	Taux moyen d'évolution annuelle
En activité (établissement / institut)	797	92,7	666	93,0	-131	-16,4	-2,0
<i>dont en établissement</i>	523	60,8	481	67,2	-42	-8,0	-0,9
<i>dont en institut</i>	274	31,9	132	25,8	-89	-51,8	-4,3
Détachement	23	2,7	16	2,2	-7	-30,4	-4,0
MAD	35	4,1	31	4,3	-4	-11,4	-1,3
Disponibilité	4	0,5	3	0,4	-1	-25,0	-3,1
Recherche d'affectation	1	0,1	0,0	0,0	-1	-100,0	-
Ensemble	860	100	716	100	-144	-16,7	-2,0

- **Hors détachements, mises à disposition et disponibilités, 52,4 % des directeurs des soins sont coordonnateurs généraux des activités de soins** (ils représentaient 46,3 % en 2012).



Si le principal emploi des DS se concentre sur la coordination générale des activités de soins (52,4 %), c'est dans cet emploi que les femmes sont les moins nombreuses. Parmi les 490 directrices des soins au total, 251 sont coordinatrices générales des activités de soins, soit 51,2 %. A contrario, sur 176 directeurs des soins hommes, 98 sont coordonnateurs généraux des activités de soins, soit 55,7 % d'entre eux.

2.2. Un corps toujours très féminisé et demeurant âgé.

Près de 75 % des DS sont des femmes et 61 % des DS sont âgés de 55 ans et plus en 2021 (ils représentaient 49,9 % en 2012). La part des hommes dans le corps est stable, passant de 25,9% au 1er janvier 2012 à 26,4 % au 1er janvier 2021.



Le vieillissement progressif observé chez les DS ces dernières années s'est sensiblement stabilisé, en moyenne les DS sont âgés en 2021 de 56 ans. Les directeurs des soins exerçant en institut sont, par contre, plus âgés : ils ont 57,7 ans en moyenne.

2.3. La majorité des DS sont positionnés en Hors classe.

Chez les **directeurs exerçant en établissement**, plus de la moitié (57,6 %) des coordonnateurs généraux des activités de soins sont positionnés en hors classe et 22,6 % sur emplois fonctionnels. Chez les DS non coordonnateurs, 52,3 % sont en hors classe.

Chez les **directeurs exerçant en institut**, parmi les coordonnateurs d'instituts de formation, 6,7 % sont sur un emploi fonctionnel et 75,8 % en hors classe (hors emploi fonctionnel). Chez les directeurs des soins non coordonnateurs exerçant en institut, 86,2 % sont en hors classe.

S'agissant des DS sur **emplois fonctionnels**, quel que soit la structure d'exercice, ils sont essentiellement positionnés sur des emplois de **groupe II (85 sur 87 emplois)**.

L'**ancienneté moyenne dans le corps des DS** en établissement ou institut est de 9,1 ans.

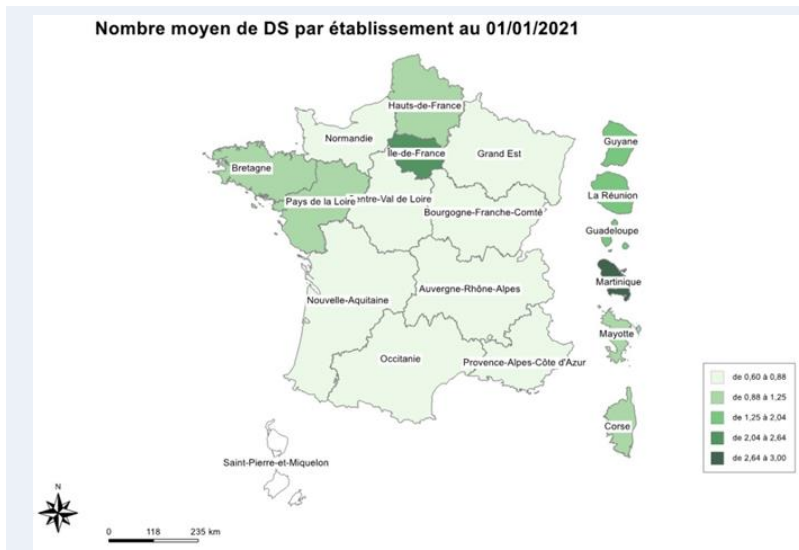
- ❖ **Coordinateurs généraux (activités de soins) : 9,6 ans**
- ❖ **DS non coordonnateurs : 5,5 ans**
- ❖ **Coordination (instituts de formation) : 10,6 ans**
- ❖ **Direction d'un institut : 10,9 ans**

Quel que soit l'emploi, les hommes ont une ancienneté moyenne dans le corps plus élevée, oscillant de + 0,5 an pour les DS non coordonnateurs à + 3 ans pour les directeurs d'un institut de formation.

2.4. Un ratio de 0,9 DS en moyenne par établissement.

Dans les centres hospitaliers et CHU/CHR, qui comptent les effectifs les plus nombreux, 33,0 % pour les premiers et 32,3 % pour les seconds, la densité diffère. Dans les centres hospitaliers, le ratio est proche du ratio moyen de 1,1 DS par établissement. Dans les CHU/CHR, le ratio atteint 2,3 DS par établissement.

Près de la moitié des DS (46,7 %) exercent dans quatre régions : en Ile de France (17,9 %), en Auvergne Rhône Alpes (9,9 %), en Nouvelle Aquitaine (9,6 %) et en Grand-Est (9,3 %). Ces quatre régions concentrent, à elles seules, 300 établissements, soit près 41,8 % des établissements.



S'agissant du ratio moyen de DS par établissement, hormis l'Ile de France qui enregistre le ratio le plus élevé (2,3 DS par établissement), deux régions sont légèrement au-dessus du ratio moyen, il s'agit des Hauts de France et de la Corse (1,0). La Bretagne et les Pays de la Loire ont, quant à elle, un ratio équivalent à la moyenne (0,9).

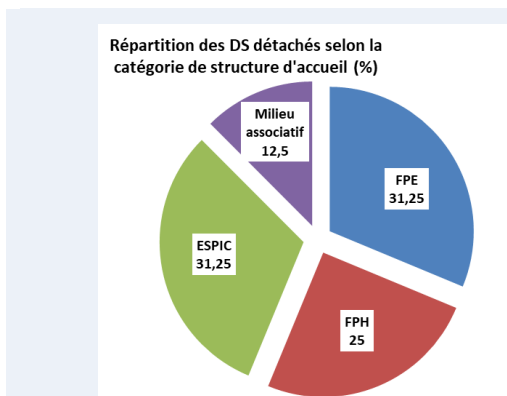
3. 16 DS détachés en 2021, en légère diminution depuis 2012.

	2012	2021	Evolution 2012-2021		Taux d'évolution annuel moyen (%)
			Effectif	%	
Nombre de DS détachés	23	16	-7	-30,4	-4,0
Effectif total des DS	860	716	-144	-16,7	-2,0
Part des DS détachés (%)	2,7	2,2			

- Les DS détachés, qui représentent **2,2 % du corps** sont en diminution depuis 2012 (- 30,4 %, avec - 4,0 % en moyenne par an).
- La proportion de détachés chez les DS femmes ou hommes est quasiment la même : **2,3 %**, contre **2,1 %**.

En 2021, les DS détachés ont une **ancienneté moyenne dans le corps** de 12,6 ans (tous sexes confondus), supérieure de 3,5 ans à celle des DS exerçant en établissement ou institut (9,1 ans). Les femmes ont une ancienneté dans le corps plus importante, 13,5 ans, contre 9,8 ans chez les hommes.

L'**ancienneté moyenne dans la position** est, quant à elle, de 3,3 ans. La durée est légèrement plus longue chez les femmes : 3,5 ans, contre 2,9 ans pour les hommes.



- La FPE et les établissements de Santé Privé d'Intérêt Collectif attirent plus de la moitié des DS, à proportion égale, pour 31,3 % chacun.
- En détachement, les DS peuvent exercer les fonctions de directeurs adjoints au sein d'un établissement public de santé, mais également des fonctions d'adjoint au chef de bureau en administration centrale par exemple.

4. 31 DS mis à disposition en 2021, en diminution depuis 2012.

	2012	2021	Evolution 2012-2021		Taux d'évolution annuel moyen (%)
			Effectif	%	
Nombre de DS MAD	35	31	-4	-11,4	-1,3
Effectif total des DS	860	716	-144	-16,7	-2
Part des DS MAD (%)	4,1	4,3			

- Les DS MAD représentent **4,3 %** du corps. En diminution également depuis 2012, ils décroissent de 1,3 % en moyenne par an.
- L'**âge moyen** des DS MAD est de **59,9 ans**, soit 3,9 ans de plus que chez les DS exerçant en institut ou établissement (56,0 ans), âge qui atteint même 60,2 ans chez les hommes.

En 2021, les DS mis à disposition ont une **ancienneté moyenne dans le corps de 14,4 ans** (tous sexes confondus), supérieure de 5,3 ans à celle des DS exerçant en établissement ou institut (9,1 ans).

L'**ancienneté moyenne dans la position** est, quant à elle, de **4,2 ans**, avec une durée légèrement plus longue chez les femmes : 4,4 ans, contre 3,5 ans pour les hommes.

- ➔ Mis à disposition, les directeurs relèvent principalement de la Fonction publique d'Etat pour 71,0 % d'entre eux. Pour plus de 70 %, il s'agit de conseillers pédagogiques et techniques régionaux ou nationaux.

5. Très peu de DS en disponibilité quelle que soit l'année.

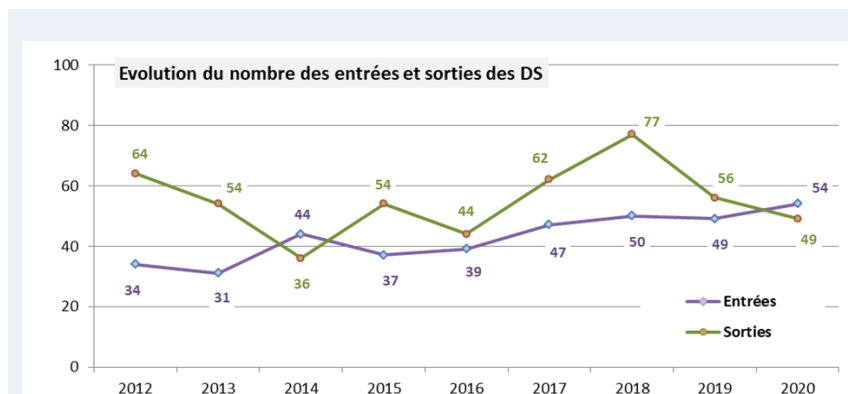
S'agissant des DS en disponibilité, en très faible nombre sur toute la période, leurs effectifs sont restés stables. **Ils sont au nombre de 3 en 2021** (soit 0,4 % du corps), ils étaient 4 en 2012.

Leur âge moyen de 55,0 ans est proche de l'âge moyen des DS exerçant en établissement ou institut (56,0 ans). L'**ancienneté moyenne** des DS en disponibilité est de 6,7 ans, supérieure de 2,4 ans à celle des DS exerçant en établissement ou institut et sont en disponibilité depuis 1,5 an en moyenne.

6. Mobilité et mouvements des DS entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021.

- ❖ **Changement de position statutaire** : **2,1 %** des DS enregistrent un changement de position statutaire en 2020. A l'exception d'un DS, il s'agit de directeurs qui quittent leur activité en établissement hospitalier ou en institut pour un détachement, une mise à disposition ou une disponibilité.
- ❖ **Changement d'emploi** : **8,2 %** des DS, présents entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2021, ont effectué une mobilité fonctionnelle. Près de la moitié (48,0 %) des changements observés chez les DS concernent des DS en établissement, des directeurs d'un institut et des directeurs coordonnateurs de plusieurs instituts de formation devenus coordonnateurs généraux des activités de soin.
- ❖ **Changement de type d'établissement** : **8,5 %** des DS connaissent un changement de type d'établissement, mais cette proportion est à considérer avec précaution car le plus fort volume revient aux directeurs qui intègrent une direction commune mixte, ce qui ne reflète pas forcément un réel changement de type d'établissement.
- ❖ **Mobilité régionale** : **4,1 %** des DS, présents entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2021, ont effectué une mobilité géographique.

7. Entrées et sorties de corps des DS, une progression constante des entrées depuis 2015.



- Pour la seconde fois sur la période 2012-2020, le nombre des entrées est supérieur au nombre des sorties définitives. En 2020, **54 personnes sont entrées dans le corps des DS**, alors que **49 DS le quittaient au cours de la même année**, le solde des entrées et sorties résultant étant ainsi de + 5.

7.1 Les entrées dans le corps

Le concours reste l'unique mode d'entrée dans le corps des DS, même si des détachements sont possibles, un seul est relevé en 2020.

- **385 directeurs des soins sont entrés dans le corps entre 2012 et 2020.**
- Si entre 2012 et 2020, l'âge moyen d'entrée dans le corps est assez irrégulier, variant de 47,5 ans en 2017 (plus faible âge observé) à 50,3 ans en 2013 (âge moyen d'entrée le plus élevé), il s'est légèrement rajeuni en 2020 (48,5 ans).

7.2 Les sorties du corps

- Depuis 2012, **496 directeurs des soins sont sortis définitivement du corps**, dont 457 pour cause de départs à la retraite, soit **92,1 %** du total des sorties.

En 2020, 49 directeurs ont quitté le corps des DS, quasiment tous pour un départ en retraite (45). Les taux de départ à la retraite oscillent entre 4,0 % en 2014, année où le nombre de sorties est également le plus faible (36 sorties dont 32 retraites) à 9,6 % en 2018 (année qui enregistrent le nombre le plus élevé de sorties du corps (78)).

Motif de sortie au cours de l'année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Retraite	58	48	32	52	42	56	72	52	45
Titularisation corps des D3S			2	1	1		1	1	1
Titularisation corps des DH	1	4	1	1	1	3	3	1	2
Décès	1	2	1			1	1	2	
Radiation	3					2			
Intégration dans une autre administration									1
Démission	1								
Ensemble	64	54	36	54	44	62	77	56	49
Age moyen des départs en retraite	62,1 ans	62,8 ans	62,1 ans	62,4 ans	62,7 ans	63,0 ans	63,1 ans	62,3 ans	63,4 ans
Effectif du corps au 1er janvier	860	830	806	810	792	778	748	720	712
Taux de départ à la retraite	6,7	5,8	4,0	6,4	5,3	7,2	9,6	7,2	6,3

L'âge moyen des départs à la retraite, en progression depuis 2015, et qui avait enregistré un léger recul en 2019 est repassé à 63,4 ans en 2020, soit + 1,1 an en un an.